

**MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE
DE SAINT-SÉVERIN**

**RAPPORT FINANCIER
AU 31 DÉCEMBRE 2024**

RAPPORT

Rapport de l'auditeur indépendant sur les états financiers consolidés 1-1, 1-2, 1-3

SOMMAIRE DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Sommaire des résultats à des fins fiscales consolidés	1
Sommaire de la situation financière consolidée	2
Détail des excédents (déficit) accumulés consolidés	3
Sommaire de l'endettement total net à long terme	4
Sommaire de l'analyse de la dette à long terme consolidé	4
Sommaire des revenus consolidés	4
Sommaire des charges consolidées	5
Sommaire de l'excédent (déficit) d'investissement à des fins fiscales consolidé	6

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du conseil,

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la MUNICIPALITÉ DE SAINT-SÉVERIN (l'«entité»), qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2024, et les états consolidés des résultats, de la variation des actifs nets (de la dette nette) et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée de la MUNICIPALITÉ DE SAINT-SÉVERIN, au 31 décembre 2024, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (de leur dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables pour le secteur public.

Fondement de l'opinion avec réserve

Dans le cadre de l'application au 1er avril 2022 du chapitre SP 3280, « Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations », la MUNICIPALITÉ DE SAINT-SÉVERIN n'a pas évalué ni comptabilisé, au 31 décembre 2023 et 2024, de passif au titre des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations et elle n'a pas fourni les informations requises dans ses états financiers en vertu de la norme. À cet égard, les états financiers dérogent aux normes comptables du Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public. Nous n'avons pas été en mesure d'obtenir des éléments probants suffisants et adéquats en ce qui concerne le montant qui aurait dû être comptabilisé et les informations à fournir sur les obligations liées à la mise hors service des immobilisations. Par conséquent, nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants comptabilisés comme passif, aux informations fournies dans les états financiers, aux charges ou à d'autres postes des états financiers pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023 et 2024. Cette situation nous conduit donc à exprimer une opinion d'audit modifiée sur les états financiers de l'exercice considéré.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers consolidés au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Observations - Informations financières établies à des fins fiscales

Nous attirons l'attention sur le fait que la MUNICIPALITÉ DE SAINT-SÉVERIN inclut dans ses états financiers consolidés certaines informations financières qui ne sont pas exigées selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ces informations sont établies conformément au Manuel de la présentation de l'information financière municipale publié par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation. Celles-ci comprennent les résultats détaillés par organismes, l'excédent (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales par organismes et l'excédent (déficit) d'investissement à des fins fiscales par organismes présentés aux pages S12, S13 et S14, la ventilation de l'excédent (déficit) accumulé consolidé à des fins fiscales présentée à la page S23. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des situations ou événements futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes complémentaires et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Désaulniers, Gélinas, Lanouette s.e.n.c.r.l.¹

DÉSAULNIERS, GÉLINAS, LANOUILLE S.E.N.C.R.L.
Société de comptables professionnels agréés

Saint-Tite (Québec)
Le 17 novembre 2025

¹ Gabriel Fournier-Lacombe, CPA auditeur

Sommaire de l'information financière consolidée

Exercice terminé le 31 décembre 2024

Ce sommaire de l'information financière est extrait automatiquement du rapport financier consolidé déposé au conseil et attesté par le trésorier, sans possibilité de modifications.

SOMMAIRE DES RÉSULTATS À DES FINS FISCALES CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

	Réalizations 2023		Budget 2024		Réalizations 2024		Total consolidé ¹
	Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenaires	
Revenus							
Fonctionnement	1	1 422 739	1 580 938	1 529 240	99 963	1 551 669	
Investissement	2	1 057 091	22 000	64 728		64 728	
	3	2 479 830	1 602 938	1 593 968	99 963	1 616 417	
Charges	4	1 527 806	1 405 338	1 795 480	88 008	1 805 974	
Excédent (déficit) lié aux activités	5	952 024	197 600	(201 512)	11 955	(189 557)	
Moins : revenus d'investissement	6	(1 057 091)	(22 000)	(64 728)	()	(64 728)	
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	7	(105 067)	175 600	(266 240)	11 955	(254 285)	
Éléments de conciliation à des fins fiscales							
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	8	332 963		349 585	10 295	359 880	
Financement à long terme des activités de fonctionnement	9						
Remboursement de la dette à long terme	10	(142 331)	(152 100)	(50 925)	(10 297)	(61 222)	
Affectations							
Activités d'investissement	11	(217 410)	(22 000)	(13 000)	(332)	(13 332)	
Excédent (déficit) accumulé	12	(3 000)	(1 500)	(1 500)		(1 500)	
Autres éléments de conciliation	13						
	14	(29 778)	(175 600)	284 160	(334)	283 826	
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	15	(134 845)		17 920	11 621	29 541	

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenaires.

Extrait du rapport financier, pages S12 et S13

SOMMAIRE DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE
AU 31 DÉCEMBRE 2024

		2023	2024	2023
		Administration municipale	Administration municipale	Total consolidé
				Total consolidé
Actifs financiers				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1	376 724	382 323	394 487
Débiteurs	2	2 164 229	2 058 319	2 062 223
Prêts	3			
Placements de portefeuille	4			
Autres	5			
	6	2 540 953	2 440 642	2 456 710
Passifs				
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	7			
Emprunts temporaires	8			6 237
Créditeurs et charges à payer	9	447 583	471 149	477 691
Revenus reportés	10	18 350	31 734	31 734
Dette à long terme	11	2 478 389	2 313 722	2 348 393
Passif au titre des avantages sociaux futurs	12			
Autres	13			
	14	2 944 322	2 816 605	2 857 818
Actifs financiers nets (dette nette)	15	(403 369)	(375 963)	(401 108)
Actifs non financiers				
Immobilisations corporelles	16	8 636 724	8 398 701	8 480 722
Autres	17	90 858	99 958	101 427
	18	8 727 582	8 498 659	8 582 149
Excédent (déficit) accumulé				
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	19	487 362	505 277	514 147
Excédent de fonctionnement affecté	20			
Réserves financières et fonds réservés	21	93 176	94 676	96 801
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	22 ()))
Financement des investissements en cours	23	(160 490)	(194 324)	(194 324)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	24	7 904 165	7 717 067	7 764 417
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	25			
	26	8 324 213	8 122 696	8 181 041

Extrait du rapport financier, pages S8, S15 et S23

**DÉTAIL DE L'EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT AFFECTÉ, DES RÉSERVES FINANCIÈRES
ET DES FONDS RÉSERVÉS CONSOLIDÉS
AU 31 DÉCEMBRE 2024**

	2024	2023
Excédent de fonctionnement affecté		
Administration municipale	1.1	
▪	2	
Organismes contrôlés et partenariats ¹	3	
	4	
Réserves financières et fonds réservés		
Réserves financières - Administration municipale	5.1	
▪	6	
Réserves financières - Organismes contrôlés et partenariats		
Fonds réservés		
Fonds de roulement		
Administration municipale	7	22 708
Organismes contrôlés et partenariats	8	
Solde disponibles des règlements d'emprunt fermés		
Administration municipale	9	67 468
Organismes contrôlés et partenariats	10	2 125
Fonds local d'investissement	11	
Fonds local de solidarité	12	
Fonds réservé aux dépenses liées à la tenue d'une élection	13	4 500
Autres	14.1	
▪	15	96 801
	16	95 301
	96 801	95 301

1. Les éliminations sont imputées aux organismes contrôlés et partenariats.

Extrait du rapport financier, page S23

SOMMAIRE DE L'ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME
AU 31 DÉCEMBRE 2024

		2024
Endettement net à long terme de l'administration municipale	1	882 893
Endettement total net à long terme (compte tenu de l'agglomération s'il y a lieu)	2	1 043 971

Extrait des Autres renseignements financiers non audités, page S25

SOMMAIRE DE L'ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME CONSOLIDÉE
AU 31 DÉCEMBRE 2024

		2024	2023
		Total consolidé	Total consolidé
Dettes à long terme à la charge de l'organisme municipal			
Emprunts refinancés par anticipation	3		
Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette	4	67 468	67 468
Montant à la charge de l'ensemble des contribuables	5	314 345	327 399
Montant à la charge d'une partie des contribuables	6	408 895	450 565
Dettes à long terme à la charge des tiers			
Gouvernement du Québec et ses entreprises	7	1 557 685	1 671 427
Gouvernement du Canada et ses entreprises	8		
Autres	9		
Dettes en cours de refinancement / Reclassement / Redressement			
	10		
	11	2 348 393	2 516 859

Extrait des Autres renseignements financiers non audités, page S37

SOMMAIRE DES REVENUS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		Réalizations 2023	Budget 2024	Réalizations 2024	
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Total consolidé
Fonctionnement					
Taxes	12	1 113 437	1 142 953	1 162 129	1 162 129
Compensations tenant lieu de taxes	13	16 551	10 780	16 708	16 708
Quotes-parts	14				1 493
Transferts	15	203 997	381 255	223 709	223 709
Services rendus	16	54 564	24 200	67 731	78 836
Imposition de droits, amendes et pénalités, revenus de placements de portefeuille	17	16 229	13 250	29 927	29 927
Autres	18	17 961	8 500	29 036	38 887
	19	1 422 739	1 580 938	1 529 240	1 551 689
Investissement					
Taxes	20				
Quotes-parts	21				
Transferts	22	1 057 091	22 000	64 728	64 728
Autres	23				
	24	1 057 091	22 000	64 728	64 728
	25	2 479 830	1 602 938	1 593 968	1 616 417

Extrait du rapport financier, page S12

SOMMAIRE DES CHARGES CONSOLIDÉES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

	Administration municipale			Données consolidées	
	Réalizations 2024			Réalizations	Réalizations
	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2024	2023
Administration générale	333 039	8 717	341 756	341 756	304 689
Sécurité publique					
Police	67 215		67 215	67 215	64 963
Sécurité incendie	83 355	13 232	96 587	104 978	92 689
Autres	5 103		5 103	5 103	2 349
Transport					
Réseau routier	421 106	119 923	541 029	541 029	359 116
Transport collectif	4 519		4 519	4 519	4 409
Autres					
Hygiène du milieu					
Eau et égout	156 304	164 139	320 443	320 443	303 524
Matières résiduelles	169 104	9 064	178 168	178 168	194 414
Autres					
Santé et bien-être		6 216	6 216	6 216	6 859
Aménagement, urbanisme et développement					
Aménagement, urbanisme e: zonage	27 706		27 706	27 706	29 626
Promotion et développement économique	4 599		4 599	4 599	5 097
Autres					
Loisirs et culture	77 964	28 294	106 258	106 258	100 634
Réseau d'électricité					
Frais de financement	95 881		95 881	97 984	67 992
Effet net des opérations de restructuration					
	1 445 895	349 585	1 795 480	1 805 974	1 536 361
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	349 585 (349 585)			
	1 795 480		1 795 480	1 805 974	1 536 361

Extrait du rapport financier, page S28

SOMMAIRE DE L'EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES CONSOLIDÉ
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

	Réalizations 2023		Réalizations 2024		
		Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé ¹
Revenus d'investissement	1	1 057 091	64 728		64 728
Éléments de conciliation à des fins fiscales					
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés - Acquisition	2 (1 415 131)(111 563)(7 056)(118 619)
Autres investissements - Émission ou acquisition	3 ())))
Financement à long terme des activités d'investissement	4	281 780		6 576	6 576
Affectations					
Activités de fonctionnement	5	217 410	13 000	332	13 332
Excédent accumulé	6				
	7	(915 941)	(98 563)	(148)	(98 711)
Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales	8	141 150	(33 835)	(148)	(33 983)

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

Extrait du rapport financier, page S14

